



REGLEMENT DU TOURNOI NATIONAL B 2024 SAINT-ORENS DE GAMEVILLE (31)

ARTICLE 1 : Ce tournoi national-catégorie - B est homologué sous le numéro

Le juge arbitre du tournoi sera Mr Dumont François (JA3 ☎ 06.03.73.40.82), assisté de Mr Dominique Fiche (JA2).

Ce tournoi aura lieu le samedi 22 et le dimanche 23 juin 2024 sur 24 tables à la Maison des Activités Multidisciplinaires, **MAM Saint-O**, 81 chemin des Tuileries à Saint-Orens de Gameville -Toulouse (31650)

ARTICLE 2 : Les renseignements et pré-inscriptions seront à faire auprès de Laurent Corbarieu (tél : 06 62 13 33 35 ou par email : lolocorbarieu@gmail.com).
Date limite d'inscription : vendredi 21/06/2024 à 19h00.

Les pré-inscriptions sont fortement conseillées, le nombre de places par tableau étant limité.
Le pointage se fera au plus tard 30 minutes avant le début du tableau.
Le règlement des inscriptions s'effectuera sur place le jour du tournoi ; le paiement par CB sera possible.

ARTICLE 3 : Les joueurs seront récompensés à partir des ¼ de finale
La dotation globale du tournoi (espèces, lots) sera de 4 000 €. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le montant et la répartition de la dotation d'un tableau si le nombre d'inscrits est inférieur à la moitié du nombre de places disponibles dans ce tableau

ARTICLE 4 :

Cette épreuve comporte les tableaux suivants

Samedi 22 juin 2024

		Début des poules	Limite de joueurs	Tarif	Dotation	Vainqueur	Finaliste	½ finaliste	¼ finaliste
A	NC-1199	9h00	60	9 €	200 €	80 €	40 €	20 €	10 €
B	NC-699	10h00	60	9 €	120 €	60 €	30 €	15 €	Lot
C	NC-1699	11h15	60	9 €	300 €	120 €	60 €	30 €	15€
D	NC-999	12h30	60	9 €	120 €	60 €	30 €	15 €	Lot
E	1000-1999	14h00	60	9 €	400 €	160 €	80 €	40 €	20 €
F	Féminines	14h45	24	9 €	120 €	60 €	30 €	15 €	Lot
G	NC-1399	15h30	48	9 €	200 €	80 €	40 €	20 €	10 €
H	1100-NN*	16h30	48	9 €	400 €	160 €	80 €	40 €	20 €

**Non Numérotés*

Dimanche 23 juin 2024

		Début des poules	Limite de joueurs	Tarif	Dotation	Vainqueur	Finaliste	½ finaliste	¼ finaliste
I	NC-1599	9h00	60	9 €	300 €	120 €	60 €	30 €	15 €
J	NC-1299	10h00	60	9 €	200 €	80 €	40 €	20 €	10 €
K	1300-TC	11h15	48	9 €	500 €	200 €	100 €	50 €	25 €
L	NC-899	12h30	60	9 €	120 €	60 €	30 €	15 €	Lot
M	NC-1799	14h15	60	9 €	370 €	140 €	70 €	40 €	20 €
N	NC-1099	15h30	48	9 €	200 €	80 €	40 €	20 €	10 €
O	1200- N600	16h30	48	9 €	400 €	160 €	80 €	40 €	20 €

Tarif des inscriptions : 1 tableau à 9 euros, 2 tableaux à 16 euros et 3 tableaux à 21 euros

ARTICLE 5 : Les féminines sont admises dans tous les tableaux.

ARTICLE 6 : Les épreuves se poursuivent sans interruption entre 12h00 et 14h00.



ARTICLE 7 : Le placement des joueurs en poule s'effectue suivant la méthode du serpent sur la base du nombre de points enregistrés au début de la phase 2 de la saison en cours. La présentation de la licence 2023/2024 sera obligatoire

Le tirage au sort aura lieu 30 minutes avant le début de chaque tableau, dans le gymnase, par le Juge-Arbitre

ARTICLE 8 : Le club décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident subi par un joueur et /ou un spectateur pendant le déroulement du tournoi.

ARTICLE 9 : Un même joueur ne pourra participer au maximum qu'à 3 tableaux par jour

ARTICLE 10 : Les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches de 11 points (poules de 3 joueurs puis TED), les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés pour le TED (Elimination directe)

Dans les tableaux B et L, (samedi NC-699 et dimanche NC-899), une consolante sera organisée pour les 3ièmes de poule

ARTICLE 11 : Le matériel utilisé par les participants devra être homologué par la FFTT. La compétition s'effectuera avec des balles plastiques blanches fournies par les joueurs.

ARTICLE 12 : Le règlement général des épreuves est celui de la FFTT et en particulier :

- Le perdant de chaque partie devra obligatoirement arbitrer la partie suivante sous peine d'exclusions aux tableaux dans lesquels il serait encore engagé.
- Le forfait d'un joueur est prononcé après le troisième appel

ARTICLE 13 : Les organisateurs et le juge arbitre se réservent le droit de prendre les décisions qu'ils jugeront opportunes pour la bonne marche du tournoi (annulation d'un tableau faute d'un nombre suffisant de participants). Pour tous les points non prévus par ce présent règlement, se référer aux règlements fédéraux.

ARTICLE 14 : Une tenue correcte et sportive sera de rigueur. Il est rappelé qu'il est interdit de fumer dans la salle.

ARTICLE 15 : La participation à ce tournoi suppose l'acceptation du présent règlement.

ARTICLE 16 : Tout joueur ou accompagnateur participant au tournoi autorise les organisateurs à diffuser des photos dans le cadre de la publicité du tournoi (site internet, presse, médias, divers, ...).

ARTICLE 17 : En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.